

Refuzniks

L'INTERNATIONALE des résistant·es à la guerre est née en 1921, lors d'un congrès mondial à Bilthoven aux Pays-Bas, afin de ne plus jamais revoir les 20 millions de morts (dont plus de la moitié de civils) et les 21 millions de blessés provoqués par la Première guerre mondiale.

Agir pour la paix suppose un engagement des individus qui refusent de tuer d'autres humains. Chaque membre de l'IRG signe la déclaration de principe :

« *La guerre est un crime contre l'humanité, c'est pourquoi je suis résolu à n'aider à aucune espèce de guerre et à lutter pour l'abolition de toutes les causes de guerre.* »

Le droit à la vie est garanti par l'article 3 de la Déclaration universelle des droits humains (ONU, 1948). Ce texte fonde la reconnaissance juridique du droit au refus de tuer. Déserteurs, insoumis, objectrices et objecteurs de conscience sont concrètement les pionniers d'un monde sans guerre, disait Albert Einstein.

Accepter de porter une arme, revient *volens nolens* à consentir à assassiner un être humain. L'armée, école de la violence et du crime, représente le plus grave danger pour la survie de chacun·e. Pour les pacifistes, l'abolition de l'armée permet seule la suppression des guerres (d'où le livre qui vient d'être écrit par l'UPF, la section française de l'IRG, pour gagner 413 milliards et généraliser le droit au refus de tuer).

La production et le commerce des armes n'ont aucune légitimité à exister. L'Union pacifiste manifeste, avec d'autres associations, les 16 et 22 juin pour la fermeture du salon des ventes d'armes aéronautiques du Bourget et les 18 et 21 novembre pour la suppression de Milipol, salon de l'insécurité organisée par les États.

L'IRG soutient tous les réfractaires à la guerre, que ce soit en Russie, en Ukraine, au Soudan, en Turquie, au Yémen, etc. Le Bureau Européen de l'Objection de conscience mène les actions juridiques pour les libérer.

✿ **1947**, la section israélienne de l'IRG avait déjà été constituée. En Israël, le droit au refus de tuer est toléré pour les femmes, voire pour les religieux (mais ces derniers peuvent être dispensés d'obligations militaires, car leur prêches, sectaires et racistes, sont trop utiles au gouvernement pour propager la croisade sioniste).

✿ **1948**, le premier objecteur connu, Joseph Abileah, s'opposait à Tsahal. Il a été suivi de nombreuses consciences insoumises, refusant de blesser d'autres vies.

✿ **1979**, apparaît le mouvement des Refuzniks (qui refusent de servir Tsahal, que ce soit dans les territoires occupés, à Gaza ou dans la réserve militaire) : 27 lycéens écrivent au ministre de la Défense leur refus du service militaire. Parmi eux, Gadi Algazi est condamné, en plusieurs fois, à plus d'un an de prison.

Le service militaire est obligatoire (24 à 36 mois) pour tous les israéliens de plus de 18 ans. Il existerait des exemptions pour les citoyens arabes (mais pas pour les Druzes) et pour des raisons religieuses, physiques ou psychologiques... En 2024, il y aurait 1,5 million d'Israélien·nes soumis à la militarisation, dont 170 000 sous les drapeaux et 470 000 réservistes.

✿ **1982**, *Yesh Gvul* (il y a une limite) est créée : cette association de vétérans refuse de servir au Liban. Elle a regroupé jusqu'à 3 000 réservistes, dont certains condamnés à 35 jours de prison par des procédures expéditives en cour martiale.

✿ **1987-93**, les refus circonstanciels de servir atteignent quelques milliers lors de la première intifada.

✿ **1998**, *New Profile* (IRG) est fondé par le Collectif des mères et la Coalition des Femmes pour la paix, afin de démilitariser la société israélienne.

✿ **2001**, 62 lycéens signent une lettre à Ariel Sharon, Premier ministre, pour protester contre la politique raciste et agressive, contre les expropriations, arrestations arbitraires, exécutions sommaires, démolitions de maisons, les détentions, tortures et l'interdiction d'accès aux soins. (Fabienne Messica et Tamir Sorek, in *Refuzniks israéliens*, collection Moisson rouge, Viénot éditions 2003, 241 p.).

✿ **2001**, Jonathan Ben Artzi, neveu de Benyamin Nethanyahou, comparaît devant un comité militaire qui le juge : comme il argumente, c'est qu'il est agressif et donc il n'est pas pacifiste !

✿ **2002**, 52 réservistes signent le manifeste *Ometz LeSarev* (le courage de dire non, cri lancé en 1967), ces officiers et soldats refusent de servir au-delà des frontières de 1967. Un an plus tard, ils sont 512, soutenus par la chanteuse Yafa Yarkoni, dont le concert pour la fête nationale est annulé par le gouvernement.

✿ **2003**, 27 pilotes de l'armée de l'air n'ont pas participé aux « éliminations ciblées ». Cette résistance a pesé en faveur du retrait partiel de Tsahal du Liban.

✿ **2004**, le 4 janvier, le président du tribunal condamne à 1 an de prison 5 objecteurs, qualifiés de pires criminels (sic). L'organisation *Breaking the silence* collecte les témoignages de soldats pour prouver les pillages et destructions contre les Palestiniens

✿ **2005**, il y a plus d'un millier de refuzniks déclarés.

✿ **2006**, Iztik Shabbat est le premier objecteur à la guerre du Liban.

✿ **2014**, 43 militaires du renseignement israélien refusent de participer aux abus commis contre les Palestiniens.

✿ **2021**, le budget militaire correspondait à 24 milliards de dollars. Le Comité israélien contre les démolitions des prisons entre en lien avec Pax Christi.

✿ **2023**, depuis le 7 octobre, l'ONG israélienne *Mesarvot* (qui refuse de servir l'occupation, créée en 2015) a soutenu 280 jeunes objecteurs contre les politiciens corrompus par le lobby de la guerre. Parmi lesquels, Sofia Orr, traitée de « serpent du Hamas », s'élève contre l'apartheid et l'escalade de la violence.

« *Le fait de tuer permet-il vraiment de mieux faire notre deuil ?* » 230 réservistes signent pour un cessez-le-feu immédiat dès le 10 octobre 2023.

✿ **2024**, en juin, 41 réservistes annoncent qu'ils ne participeront pas à l'attaque de Rafah (ville au sud de Gaza).

✿ **2025**, Itamar Greenberg a purgé des peines à répétition de 45 jours de prison, pour ne pas vouloir porter d'armes au sein de la 15^e puissance militaire mondiale, où seuls 50 % de la population s'enrôlent réellement dans l'armée.

Le 11 avril 2025, Guy Perl, soldat infirmier, témoigne dans *Haaretz* de son refus de cautionner le meurtre massif des enfants de Gaza.

Le mensuel *Union pacifiste* dresse un tableau d'honneur des désobéissants antimilitaristes à travers le monde, où se retrouvent régulièrement des refuzniks.

Groupe Limousin de l'Union Pacifiste, 18 avril 2025

Martin Barzilai, *Refuzniks, dire non à l'armée en Israël* (Libertalia, 2017)